



Chercheur(se), SAYENS

accélère VOS innovations

Offre d'accompagnement

Favoriser l'Innovation et la Recherche par la Collaboration Académie-Industrie

Dispositif CIFRE

Vous êtes chercheur(se) d'une unité de recherche



Vous recherchez un accompagnement pour le montage de votre projet partenarial avec un acteur socio-économique ou culturel

Vos recherches méritent des partenariats et collaborations durables



Ses modalités

La **Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE)** repose sur un partenariat tripartite, subventionné par l'ANRT*, entre un acteur socio-économique, un doctorant et un laboratoire de recherche académique, qui, par la réalisation d'une thèse de doctorat au sein d'une entreprise, vise à favoriser les synergies entre le monde académique et l'industrie.

Sayens, en tant que gestionnaire des partenariats académie-industrie pour le compte de l'Université Bourgogne Europe et de l'Institut Agro Dijon, accompagne et gère les contrats CIFRE dans le but de stimuler l'innovation et le développement économique.

Le coût de la thèse est divisé en deux parties :

- le **salaire du doctorant** supporté par le partenaire, subventionné à hauteur de 14 000 € par an.
- le **coût d'encadrement associé** à la collaboration estimé par Sayens, selon le projet, supporté par le partenaire tout au long de la collaboration et, le cas échéant, éligible au Crédit Impôt Recherche.

Ses avantages



Proposer un **débouché professionnel** à vos doctorants ainsi qu'un salaire pour financer leur parcours doctoral.



Confronter vos résultats de recherche aux **réalités socio-économiques** d'un partenaire.



Bénéficier d'un **budget d'encadrement** pour la thèse.

Le processus



1

Élaboration d'un **sujet de thèse** validé par le partenaire et le chercheur.



2

Chiffrage du projet et rédaction d'une **offre commerciale** par le chargé d'affaire Sayens en lien avec le chercheur.



3

Signature de l'offre commerciale par le partenaire après négociations menées par Sayens.



4

Dépôt du dossier complet sur le site de l'ANRT* par le partenaire.



5

Transmission de la notification d'avis favorable par l'ANRT* au partenaire permettant le recrutement du doctorant et validant la subvention.



6

Signature du contrat de collaboration rédigé par Sayens, suite à la transmission de l'avis favorable par le partenaire, et **lancement du projet**.



7

Rendu du livrable par le chercheur et **facturation finale** par Sayens.



Médecine de Précision & IA

Pour un **leader de la médecine de précision**, une convention CIFRE avec un laboratoire d'intelligence artificielle vise à produire un algorithme entraîné sur des bases de données de l'entreprise pour identifier et valider des cibles thérapeutiques.



Vigne et Vin

Pour une **société de conseil en œnologie**, une convention CIFRE avec un laboratoire de microbiologie œnologique permet de développer un outil de diagnostic fiable en œnologie pour évaluer les ressources vitaminiques dont disposent les levures pour la fermentation.



Retrouvez-nous sur

sayens.fr

